AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-72 312204

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 2 au Bulletin n° 140 du mois de Mai 1972 9 Mai 1972

VIGNE

PYRALE DE LA VIGNE

La Pyrale de la vigne hiverne sous forme de jeunes chenilles (1 à 2 mm) sous les écorces des ceps. Les premières chenilles viennent de quitter leur quartier d'hiver et peuvent être observées actuellement en assez grand nombre sur la jeune végétation, dans les vignobles contaminés l'an dernier.

Les chenilles de Pyrale de la vigne dévorent le parenchyme des feuilles. Elles se développent rapidement et très tôt, s'installent au milieu d'un "bouquet" de feuilles qu'elles rassemblent au moyen de fils soyeux, rendant ainsi les traitements insecticides plus ou moins aléatoires. Il est donc primordial d'intervenir sur des chenilles très jeunes et avant qu'elles n'aient groupé les feuilles.

A complet développement, elles mesurent de 25 à 30 mm de long. Leur corps est de coloration vert sale. La tête est noir brillant. Il n'y a qu'une génération par an, mais les sorties de chenilles sont échelonnées et peuvent souvent se poursuivre pendant plus d'un mois.

Un premier traitement insecticide devra être réalisé dès que possible, dans toutes les parcelles où la présence de chenilles aura pu être observée. Ce traitement sera à renouveler dans une douzaine de jours. On utilisera l'un des produits suivants :

- Méthomyl: 40 g de M.A./hl, Mévinphos : 50 g de M.A./hl, Parathion éthyl : 25 g de M.A./hl, Parathion méthyl : 30 g de M.A./hl.

L'attention des viticulteurs est attirée sur le fait que l'aire d'activité de ce ravageur est en nette extension et que des foyers ont été décelés l'an dernier dans des parcelles jusqu'ici épargnées. On aura donc soin de visiter soigneusement les parcelles dans l'ensemble du vignoble.

CIGARIERS

Les Cigariers sont en pleine activité. Intervenir si nécessaire.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les premières Cochylis viennent d'être capturées en cage d'élevage. Il est, cependant, trop tôt pour intervenir.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

L'activité de la Teigne du poireau reste faible. Cette première génération risque de ne causer que peu d'inquiétude. Cependant, les premières chenilles viennent d'éclore depuis quelques jours. Sur poireaux précoces, un traitement pourrait être envisagé avec l'un des produits suivants :

181

.../...

- Azinphos : 40g, Carbaryl : 75 g, Diazinon : 25 g, Lindane : 30 g, Malathion : 75 g, Méthidathion : 40 g, Parathion éthyl : 25 g, Parathion méthyl : 40 g, Phosalone : 60 g (doses exprimées en matière active/hectolitre).

SEPTORIOSE DU CELERI

Après repiquage des céleris en pleine terre, il est conseillé d'effectuer un traitement après reprise des plants, pour lutter contre la Septoriose.

Cette maladie provoque sur les feuilles, de petites taches brun-jaunâtre, qui ne tardent pas à confluer, entraînant le dessèchement du feuillage.

Les traitements devront être renouvelés tous les 12 - 14 jours, surtout en période pluvieuse, tout au long de la végétation. Utiliser :

- Produits cupriques: 250 g de Cuivre.
- Oxyquinoléate de Cuivre : 60 g, Captafol : 160 g, Carbatène + Manèbe : 40 g + 120 g, Doguadine : 100 g, Mancozèbe : 160 g, Manèbe : 160 g, Propinèbe : 210 g (doses exprimées en matière active/hectolitre).

RAPPEL DE TRAITEMENT

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

S'il n'a été fait, réaliser de toute urgence le traitement conseillé dans la période du 8 au 9 Mai (Note du 4 Mai). Les premières taches primaires viennent d'être observées le 4 Mai.

MONILIA SUR GRIOTTIERS

Ne pas omettre de réaliser le traitement à la chute des pétales (notre Note du 19 Avril). Le temps actuel est très favorable à cette maladie.

ARAIGNEES ROUGES DE LA VIGNE

Etre très vigilant. Le traitement acaricide est à envisager (Note du 4 Mai).

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles : C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE" J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 140 publié le 4 Mai 1972.

9 Mai 1972

V I G N E

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU

Le dépistage des premières taches de Mildiou de la vigne présente un intérêt certain. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise, cette année encore, un concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou.

Il sera procédé à la répartition des prix suivants :

- Pour chacun des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin :

- 1 prix d'une valeur de 50.- F.
- 2 prix d'une valeur de 30.- F.

- Pour chacun des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle :

- 1 prix d'une valeur de 50.- F.
- 1 prix d'une valeur de 30.- F.

L'envoi aura le maximum de chances d'arriver en parfait état si les feuilles sont enveloppées dans de la mousse ou du coton hydrophile légèrement humide et emballées dans un sachet en matière plastique.

Afin d'obtenir le maximum de précisions sur l'implantation de ces premiers foyers, nous vous proposons d'utiliser la fiche de renseignements ci-dessous.

(à détacher)

Nom et Prénoms :

Adresse :

Commune :

Lieu-dit :

Cépages :

Situation de la feuille malade sur la souche :
(1ère, 2ème, 3ème, 4ème feuille, etc...)

Nombre de taches observées dans la parcelle :

Situation de la parcelle : coteau - plaine :

Date de la découverte :

Signature :

182